

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 13 octobre 2020**

**Date de la convocation : 06/10/2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président

M. Frédéric BELMONTE, M. Richard BONNEFOUX, M. Christophe BOUVIER, M. Jacques BOYER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Annie DUTRON, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Christian JANIN, M. Max KECHICHIAN, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAOUCHE, M. Philippe MARION, Mme Catherine MARTIN, Mme Virginie OSTOJIC, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir :** M. Erwann BINET à M. Christophe BOUVIER, M. Christian BOREL à M. Patrick CURTAUD, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, M. Jean-Yves CURTAUD à Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Daniel PARAIRE à Mme Anny GELAS, Mme Dominique ROUX à Mme Catherine MARTIN, M. Lévon SAKOUNTS à Mme Annie DUTRON.

**Absents suppléés :** M. Guy MARTINET représenté par sa suppléante Mme Nathalie JOURNOUD, Mme Blandine VIDOR représentée par son suppléant M. Alain ORENGIA.

**Secrétaire de séance :** M. Thierry SALLANDRE.

---

**OBJET :** **FINANCES** : Proposition de commissaires pour le renouvellement de la Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

**Rapporteur :** Christophe BOUVIER

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Il est rappelé que la Commission intercommunale des impôts directs est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique. La CIID est consultée sur la révision des valeurs locatives des locaux professionnels et sur leurs modalités d'application.

Elle est composée de onze membres :

- le Président de l'EPCI ou un Vice-président délégué ;
- et dix commissaires (+ dix suppléants).

Les commissaires doivent :

- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales de l'EPCI ou des communes membres (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises) ;
- être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La CIID de Vienne Condrieu Agglomération a été créée par délibération du Conseil communautaire en date du 27 février 2018. Ses dix commissaires et leurs suppléants ont été désignés par le Directeur départemental des finances publiques de l'Isère le 5 juin 2018, sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par délibération du Conseil communautaire en date du 22 mai 2018.

Compte tenu des élections municipales et communautaires qui se sont tenues cette année, il convient de renouveler les membres de la CIID. Dans cette perspective, il est proposé de soumettre au Directeur départemental des finances publiques une nouvelle liste de vingt commissaires titulaires et vingt commissaires suppléants.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code général des impôts et notamment l'article 1650 A,

VU la délibération du Conseil communautaire n° 18-99 en date du 27 février 2018, décidant la création d'une commission intercommunale des impôts directs,

VU l'avis du Bureau communautaire du 29 septembre 2020,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

**DECIDE** de proposer la liste de contribuables suivante au directeur départemental des finances publiques, en vue du renouvellement de la Commission intercommunale des impôts directs :

Commissaires titulaires proposés		
Nom	Prénom	Commune de résidence
AILLOUD	Denis	Eyzin-Pinet
BEAL	Michel	Chonas-l'Amballan
BOITON	Roger	Reventin-Vaugris
BONNEFOUX	Richard	Ampuis
CEDRIN	Michèle	Vienne
COLLET	Alain	Condrieu
DELLOYE	Caroline	Saint-Cyr-sur-le-Rhône
DOUARD	Michel	Loire-sur-Rhône
GIRODET	Eric	Saint-Cyr-sur-le-Rhône
MAGNAT	Sylvie	Vienne
MAZZANTI	Tamara	Chuzelles
MONIN	Delphine	Estrablin
POLO	Isidore	Saint-Sorlin-de-Vienne
RIOULT	Jean-Pierre	Chasse-sur-Rhône
RUOL	Claude	Meysziez
SICARD	Joseph	Vienne
TEREYGEOL	René	Condrieu
THOMASSY	Irina	Pont-Evêque
TROUILLER	Christian	Vienne
VAUDAINÉ	Alain	Ampuis

Commissaires suppléants proposés		
Nom	Prénom	Commune de résidence
BASTIN	Christian	Ampuis
BONZI	Valérie	Vienne
DELPHIS	Marcelle	Saint-Sorlin-de-Vienne
DESESTRET	Michèle	Sainte-Colombe
DONZEL	Jacques	Condrieu
DUBOUCHET	Frédéric	Vienne
FAÏTA	Martine	Pont-Evêque
FRACHE	Michel	Saint-Cyr-sur-le-Rhône
GUILLAUD	Florence	Meyssez
HERARD	Philippe	Ampuis
JOD	Wilfried	Meyssez
JURY	Christiane	Echalas
LARDY	Laurent	Vienne
LOSANA	Jean-Marc	Luzinay
LUCIDI	Paul	Ternay
MASCHERPA	Corinne	Saint-Romain-en-Gal
MOUTON	Jeannette	Condrieu
NIVON	Nadège	Eyzin-Pinet
PARTAMIAN	Jean-Marc	Reventin-Vaugris
VIE	Georges	Estrablin

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

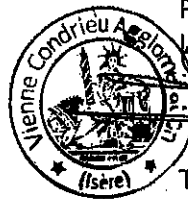
Conseil Communautaire du 13 octobre 2020

Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 15 OCT. 2020  
et a été publiée le 15 OCT. 2020



Le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services

*Claude BOUR*  
Claude BOUR



Pour extrait certifié conforme  
Le Président,

*Thierry KOVACS*  
Thierry KOVACS